

“LE PLATEAU DE MILLEVACHES MÉRITE MIEUX QU’UN FACE-À-FACE MORTEL”

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 9 JUIN 2025



Credit: F. Magne

Au printemps, neuf prédatons ont été recensées sur le plateau de Millevaches, possiblement imputables à des loups, suscitant la colère des éleveurs. En réponse, la préfecture de Corrèze a déployé une Brigade Loup pour les abattre. Nos associations de protection de la nature et de l’environnement proposent une autre voie pour venir en soutien aux éleveurs.

Le 4 mars dernier, l'association Carduelis révélait la présence de deux loups au capital génétique extrêmement rare sur le plateau de Millevaches, **un mâle de lignée germano-polonaise et une jeune femelle de lignée italo-alpine, un événement unique en France.** Ce duo était - et reste encore - menacé par des tirs létaux dont les autorisations ont été accordées par la préfecture de Corrèze.

Depuis cette date, le préfet de Corrèze est resté sourd aux sollicitations de Carduelis et de One Voice qui souhaitaient une rencontre. L'objectif était d'ouvrir un dialogue pour tenter de mettre en place des mesures de coexistence entre les activités humaines et la présence des loups. D'autant plus que **le suivi effectué par Carduelis indique que d'autres loups sont actuellement présents et/ou de passage sur le plateau de Millevaches.**

Aujourd'hui, c'est l'ensemble des associations* qui s'inquiètent de la situation. Nous nous interrogeons sur le retard dans le classement de certaines communes en "cercle 1", statut permettant l'ouverture d'aides spécifiques à la protection telle que le gardiennage par des berger-ères, **cercle 1 que la FDSEA a initialement refusé et qui selon nous...**

auraient pu éviter les dommages subis. En ce sens, nous déplorons le manque d'anticipation de la préfecture.

Nous contestons également l'approche létale systématique adoptée par cette même préfecture et demandons l'application de mesures alternatives à l'instar de l'effarouchement mis en place par le préfet des Ardennes dans le cadre d'un arrêté préfectoral publié le 21 mai dernier.

Le 24 mai, le préfet de Corrèze, quant à lui, a préféré déclarer ouvertement à la presse : « *Moi, je ne considère pas qu'on doit apprendre à vivre avec le loup* ». Et ses décisions successives - ainsi que celles de la Ministre de l'Agriculture - ne font qu'attiser les tensions et radicaliser les positions. **Nous rappelons que le Plan National d'Actions visant à assurer la coexistence** entre le loup et les activités d'élevage **s'applique aussi en Corrèze** et nous demandons à Monsieur le préfet de Corrèze de faire preuve de retenue dans ses propos de représentant de l'État et de **courage face aux syndicats des éleveurs, afin d'initier un dialogue constructif** qui permettra de préserver notre biodiversité et les activités humaines.

Plutôt que d'alimenter l'affrontement, nous souhaitons proposer une écoute sincère et une aide concrète, notamment en matière de prévention, de cohabitation et de soutien à la mise en place de mesures de protection adaptées aux réalités locales. C'est pourquoi nos associations de défense, de protection des animaux et de la nature, nationales et locales, se mobilisent pour proposer une voie de sortie de cette crise par le haut.

Ainsi, en appui au travail effectué depuis des années par le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches, le programme PastoraLoup peut être déployé en urgence grâce à des bénévoles déjà formés dans les Alpes à la surveillance des troupeaux et à l'aide pour des chantiers. Chaque année, **cette assistance démontre son efficacité en limitant drastiquement les situations de prédation** sur les troupeaux ovins et bovins.

En 2024, avec 1171 nuits et jours de surveillances réalisées par plus de 150 bénévoles, **seules les pertes d'un cabri et un agneau sont à déplorer sur l'ensemble des 30 exploitations bénéficiaires du programme dans les Alpes, le Jura et le Doubs.**

Enfin, la présence d'un grand prédateur comme le loup, outre les bienfaits apportés par sa présence aux écosystèmes, pourrait, à terme, être à l'origine d'une activité éco-agro-touristique apportant de nombreuses retombées économiques au territoire. Les éleveurs/producteurs en seraient les premiers bénéficiaires par la valorisation et la vente directe de produits de qualité sur un territoire sauvage et préservé.

CONTACTS PRESSE :

- **Carduelis** - Carmen Munoz et Vincent Primault : carduelis@laposte.net - 05.55.83.17.78 / 06.62.61.05.25
- **FERUS** - Bérengère Yar : auvergne-limousin@ferus.org - 06.87.37.83.63
- **FPLS** - Sandra Bérénice Michel : contact@focalepourlesauvage.com - 07.85.75.48.63
- **One Voice** - Jessica Lefèvre-Grave : presse@one-voice.fr - 06.88.57.47.17
- **PGP** - Carine Sandon : carinepgp@gmail.com - 06.99.42.01.86
- **ASPAS** - Thierry Ruf : thierry.ruf@aspas-nature.org - 06.10.27.44.23

SIGNATAIRES :

